

Objectifs

Connaître les risques électriques liés aux opérations non électriques vis-à-vis des canalisations électriques enterrées et savoir s'en protéger et en protéger les exécutants sous son autorité.
S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions
Permettre à l'employeur de délivrer les titres d'habilitation

Prérequis

Aucun

Public

Toute personne amenée à diriger ou réaliser les travaux suivants :

- Dégagement d'une canalisation électrique enterrée et invisible sous tension.
- Opération non électrique à proximité d'une canalisation rendue visible après dégagement.
- Opération de nettoyage, soutènement, ripage ou encore d'ouverture de fourreau sous tension.

Durée

7H

Coût

- Intra-entreprise : 1 850€ HT/groupe
- Inter-entreprises : 540€ HT/personne

Modalités d'accès

Dans nos locaux en présentiel.

Dates

Nous contacter.

Appréhender La réglementation et les habilitations

les grandeurs électriques, les effets du courant électrique sur le corps humain, les zones d'environnement
-matériels électriques souterrains
-risques spécifiques aux chantiers autours de canalisations électriques isolées enterrées
l'habilitation BF HF, les modes opératoires, procédure à appliquer lors d'un endommagement

Exécutants de travaux d'ordre non électrique en fouilles (BF, HF)

Nommer les acteurs concernés par les TRAVAUX en fouilles dans les zones d'environnements des canalisations électriques isolées enterrées.
Nommer les limites de l'habilitation symbole BF-HF pour l'Exécutant. - Mettre en oeuvre le mode opératoire adapté aux canalisations électriques isolées enterrées selon les instructions du chargé de chantier ou du chargé de Travaux habilité symbole BF-HF.
Enoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés Dans l'environnement. - Savoir exécuter un nettoyage en vue d'identification, un Ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires. - Savoir protéger l'ouvrage ou l'installation contre tout risque mécanique ou thermique.

Chargé de chantier BF, HF

Identifier les acteurs concernés par les travaux en fouilles.
Savoir dialoguer avec tous les acteurs.
Contribuer à l'unicité et à la cohérence des décisions et des actions, et à la maîtrise de l'information.
Utiliser les documents correspondant à son niveau d'habilitation et à ses prérogatives.
Contrôler les habilitations des exécutants sous son autorité, et les autres autorisations pouvant être requises.
Appliquer les prescriptions du chargé de travaux ou du chargé d'exploitation.
Analyser les risques propres à ses activités et à celles de ses exécutants
Définir et mettre en place la zone de travail.
Transmettre et faire appliquer les instructions de sécurité.
Assurer la surveillance vis-à-vis du risque électrique et des autres risques du chantier.
Savoir exécuter et faire exécuter un dégagement et un nettoyage en vue d'identification, un ripage ou un soutènement de canalisation, une ouverture de fourreau et mettre en œuvre des moyens de protection de câbles et accessoires.
Savoir protéger l'ouvrage ou l'installation contre tout risque mécanique ou thermique

Méthodes & moyens pédagogiques :

Alternance d'apports théoriques et de travaux pratiques mettant en œuvre les prescriptions de sécurité. Documentation fournie aux stagiaires.
Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues.

Evaluation et validation :

Attestation de formation. Avis de niveau d'habilitation.

Un contrôle théorique sous forme de questionnaire suivi d'un contrôle de mise en pratique. Une évaluation formative est effectuée par le formateur tout au long du stage.
Une évaluation de la qualité permettant d'exprimer leur ressenti vis-à-vis de la formation.